

## COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

### Vingt-sixième session

#### RÉSOLUTION N° 23

#### RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

*Le Comité permanent des programmes et des finances,*

*Agissant en vertu de la résolution du Conseil n° 1384 du 29 novembre 2019 et conformément aux dispositions du paragraphe a) de son mandat,*

*Ayant examiné et revu le Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 (documents C/111/3 et C/111/3/Corr.1),*

*Approuve les documents susmentionnés.*

  

---